



Baneilh Infos

Février 2015

Le mot du Maire



Discours du 31 janvier 2015

Bonsoir à toutes et à tous.

Merci d'être parmi nous ce soir.

Je suis particulièrement heureux en ce jour de vous accueillir à l'occasion de cette nouvelle année je vous souhaite en mon nom et en celui du conseil municipal pour la première fois tous mes vœux de bonne et heureuse année 2015 pour vous-même et pour vos proches.

Je vous présente mes souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs. J'ai également une pensée toute particulière pour nos défunts, nos concitoyens qui sont dans la souffrance, dans la solitude et les difficultés.

Je salue les nouveaux habitants qui sont arrivés dans notre village et je leur souhaite la bien venue.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal, cette équipe de femmes et d'hommes ayant en commun des valeurs sûres pour l'intérêt général de notre commune.

A l'occasion de cette nouvelle année, le conseil et moi-même, remercions chaleureusement tout le personnel communal pour leur implication, leur dévouement au service de notre commune et de ses habitants.

Je remercie de leur présence:

Les maires et les élus qui ont bien voulu répondre à notre invitation,

Nos interlocuteurs institutionnels de l'Etat, du Conseil Général et de la CCBDP qui nous apportent leurs concours et dont je tiens à souligner ici, non seulement les compétences mais aussi la qualité de nos relations.

Par ailleurs je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous les partenaires qui nous accompagnent au quotidien, et les artisans qui ont permis l'embellissement, l'amélioration des bâtiments et de notre patrimoine, par leur présence, leur ponctualité, le respect et la qualité de leur travail.

Mes remerciements ne seraient pas complets, sans y associer les membres des commissions scolaires du RPI et l'équipe des TAP, pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec succès.

Ce sont maintenant des félicitations et des encouragements que j'adresse à tous les bénévoles de nos associations, aux initiatives de chacun qui ont contribué au rayonnement de notre commune par des festivités différentes.

- *Défilé de carnaval dans le bourg et le jugement de Pétassou.*
- *La chasse aux œufs de Pâques, pour le plus grand plaisir des enfants.*
- *Les marchés gourmands de juillet et août.*
- *Le 13 juillet et son feu d'artifice.*
- *Le repas du 14 juillet.*
- *Les vides grenier.*
- *Les concours de belote, les quines.*
- *L'exposition sur la guerre de 14/18 avec la pose d'une nouvelle plaque commémorative au monument aux morts.*
- *Le concert de musique classique au profit du téléthon dans notre charmante église.*
- *La venue du père Noël pour les enfants et le repas de nos Aînés.*
- *Une très belle décoration du bourg et de son sapin de Noël avec sa crèche*
- *Et pour finir par le traditionnel réveillon du nouvel an.*

Cette cérémonie des vœux est aussi l'occasion pour nous de dresser un bilan des réalisations des neuf mois écoulés que nous vous livrons sous forme d'un inventaire à la Prévert.

Mises aux normes du bâtiment de la cantine.

Construction du chalet de l'école pour le rangement des jeux.

Sécurisation de la cours de récréation par une belle barrière en bois.

Aménagement de la bibliothèque et la mise en valeur de sa façade.

Rénovation de la maison communale pour la location.

Extension des ateliers municipaux et la construction de la mezzanine pour le rangement.

Réfection du toit de l'église, le ravalement de ses façades et la mise en valeur de l'intérieur.

Nettoyage de l'espace tennis et le goudronnage des trottoirs de Fontenilles.

Renforcement de la rue du puits et du chemin de la Borie Haute ainsi que la réfection ponctuelle des autres voies.

Signalisation verticale sur toute la commune (peinture au sol).

Toujours sous cette forme d'inventaire, voici nos projets pour l'année 2015.

Création d'une salle de rangement accolée à la salle des fêtes avec une rampe d'accès aux normes PMR.

Assainissement et aménagement des espaces verts; sécurisation du dépôt et de la maison communale.

Aménagement et la mise en sécurité de la salle polyvalente pour l'accueil des TAP.

Rénovation de la classe de la directrice avec mise aux normes, accessibilité et économie d'énergie et installation d'un tableau numérique.

Transformation de la citerne en local associatif.

Création d'un espace plus confidentiel de la mairie et modification de son entrée.

Fleurissement des jardins de Baneuil et mise en valeur éclairée de son espace.

Remise en état de toute la signalisation de la commune (lieu-dit, panneaux de police).

Eclairage des zones sombres (début de chantier en février).

Renforcement de la route « Combe du Château » et réfection partielle des autres voiries.

Goudronnage du parking de la salle des fêtes et de l'accès aux ateliers municipaux.

Réhabilitation des chemins pédestres avec une mise en valeur des lieux d'intérêts patrimoniaux.

Achat d'un tracteur polyvalent pour l'entretien et l'exploitation de toute la voirie.

Organisation de plusieurs manifestations à thèmes différents.

J'espère que ces projets ne resteront pas à l'état de projets et que nos financeurs, sans qui rien ne serait possible, nous accompagneront en 2015. Notre but est d'essayer d'améliorer notre village pour y vivre mieux sans augmenter la pression fiscale des Baneuillais.

Il me reste à vous dire un mot sur l'intégration de Baneuil dans la CCBDP. Une intégration sans grand changement puisque la commune conserve ses compétences : Ecole, assainissement et voirie. Pour cette dernière le conseil municipal avait voté une première fois pour une intégration de 42% dans le respect de l'intérêt communautaire, mais au vu des pourcentages proposés 0%, 80% ou 100%, le conseil a modifié sa délibération.

Maintenant avant de trinquer à la nouvelle année, je vais appeler auprès de nous , trois personnes qui de l'avis du conseil municipal, méritent d'être mises à l'honneur pour leur engagement et leur dévouement au service de la commune. Nous allons leur remettre la première médaille communale frappée du blason de Baneuil. Blason d'argent à tierce de gueule en bande, retrouvé dans les archives du château datant de 1582, la commune s'appelait alors BANEILH.

Il s'agit de :

-Monsieur Pierre RATIER: Maire de 1994 à 2001, élu de 1971 à 2001.

-Monsieur Gérard PORCHER: Maire de 2008 à 2014, élu 2001 à 2014.

-Monsieur Christian DOAT: Agent communal de 1987 à 2014.

Je vous remercie de votre attention, et vous invite toutes et tous à poursuivre dans la convivialité cette soirée autour d'un apéritif dînatoire.



Services Municipi-

La Mairie est ouverte au public :

Lundi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Mardi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 9h - 12h et 14h - 17 h 00

Vendredi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Fermé Samedis & Dimanches.



Durant ces heures d'ouvertures, les agents communaux et les élus pourront vous orienter et vous aider dans toutes vos démarches.

Vous pouvez également nous contacter :

Par tel : 05.53.61.00.84

Par fax : 05.53.61.00.77

Par mail : baneuilmairie@wanadoo.fr

Numéro de M. Thierry DEGUILHEM Maire de Baneuil : 06.63.31.54.09

M. le Maire et ses Adjointes vous reçoivent sur rendez-vous.

paux

Boîte à Idées

Vous débordez d'idées ?????

Pour toutes vos suggestions, remarques...

Une boîte sera installée à

l'extérieur de la mairie.

Etat Civil

Naissances



Eïto Martin Sohan

Né le 6 octobre 2014

Décès, nos peines:

Mme Annie Jeanne Ratier décédée le 08/12/2014

Nous renouvelons à la famille toute notre sympathie et nos condoléances.

Nouveaux habitants

Mr et Mme Parada-Diaz Karen (tertre de Galibert)

Commission travaux



Rallongement du bâtiment des ateliers communaux. Nous sommes en phase terminale. Aboutissement le 1er mars.



Extension de la salle des fêtes

Ces travaux ont pour but de dégager l'espace « citerne » que nous utiliserons pour les associations Baneuillaises. Cet endroit va nous permettre de stocker le matériel destiné à la salle des fêtes. (tables, chaises...). Les travaux exécutés nous mettent en conformité avec la norme, personnes à mobilité réduite.

Nous tenions à remercier très chaleureusement les entreprises: Seignette, Barlier, Gomina, Neveu, Martinez, Césila pour le buffet du 23/12/2014 et la soirée galette du 09/01/2015 offert à toute l'équipe municipale.....

600€
mensuel

Location à Baneuil

Pour tous renseignements

s'adresser à la mairie .

Tel: 05/53/61/00/84

A quelques mètres de l'école ,

Maison d'une surface habitable

de: 88.57 m²

Refaite entièrement à neuf,

sur un terrain de 11182 m²

salon, séjour 29.11 m²

Cuisine 12.70 m²,

Équipée: placards, évier, meubles.



3 chambres: 8.03, 9.12, 9.12 m²

1 avec dressing



Wc suspendu,

salle de bain de 5.22 m²,

Équipée: rangement, miroir,

avec douche à l'italienne



Commission Scolaire

Des enfants heureux et participatifs, nous pouvons dire que les T.A.P (Temps d'activités Périscolaires) se déroulent à merveille à Baneuil. L'implication du Personnel communal à la recherche d'activités originale ainsi que les intervenants bénévoles, Mme Mauricette PRAYSSAS appelée par les enfants "Momo", Mr Christian PETIT de l'Association Lire et Faire Lire ainsi que Mme Michèle DELAVOIX pour la partie bibliothèque très appréciée par les enfants, certains enfants ont même demandé à lire pour leurs camarades !!! Sans oublier Mr Claude RIGOULET pour le sport.

Je tenais à remercier Mr Philippe NEVEU, pour le bois offert aux activités T.A.P, bois servant de support pour la mosaïque sur le thème du carnaval ainsi que la construction d'une ferme en maquette.

Je souhaitais également remercier Mélissa DESMAISON (coordinatrice TAP), Katia BERNARD, Mandy LOUSTALOT et Pierre BLANC pour leur implication tant auprès des enfants que dans leur recherche.



Nous recherchons pour les T.A.P :

- Pots de yaourt en verre et en plastique.*
- Pelotes de laine (toutes couleurs, toutes textures)*
- Boîtes à œufs cartonnée.*
- Vieux vêtements (même usagés) pour nos épouvantails adulte & enfant.*

Emilie Miraillet



Au Jardin des Livres

Inscription gratuite pour tous

Horaires d'ouverture **AU PUBLIC** :

Mardi de 15h à 18h

Vendredi de 15h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Nouveautés !!!!!

Renouvellement des collections

Multimédia

Possibilité de commander
des ouvrages, CD et DVD.



Portage de livre
à domicile



Commémoration du 19 mars 2015



Ce matin là, à 11h00, le village de BANEUIL a rendu hommage à ceux qui vécurent la guerre et firent le sacrifice de leur vie.

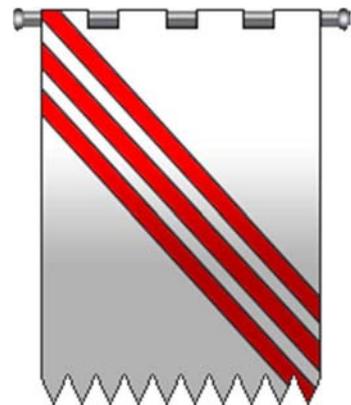
Lever des couleurs, lecture du discours de Monsieur Kader Arif, La gerbe fut déposée par Monsieur Abel DELMAS et Monsieur Thierry DEGUILHEM, devant la nouvelle plaque nominative.



Mr le Maire avait convié la population au vin d'honneur entouré de ses conseillers.

BANEILH

Banuèlh en occitan. **Baneuil** est un village ancien comme l'indique son nom d'origine gauloise. Le village se situe sur une très ancienne voie de colline qui suivait sur les hauteurs, la rive droite de la Dordogne.



- **Héraldisme**

-

- Rang du fief : seigneurie

-

- Blasonnement : *D'argent à la tierce de gueules en bande.*

-

- Ancien nom : Banolium (pouillé du XIIIe s.) — Banolhium, 1472 (Liv. N.). — Baneilh, 1582 (Acte not.)

LE PUITTS COMMUNAL DE BANEUIL

Chers lecteurs

Le patrimoine est l'ensemble de tous les biens qui se transmet de génération en génération. Au delà du domaine privé, il désigne depuis notre révolution un bien commun à la nation. A la foi témoignage physique de son histoire et image de son identité, c'est un bien reçu que nous nous devons de transmettre à tous.

Il est l'héritage commun.

Avec l'évolution de plus en plus rapide des modes de vie et l'urbanisation croissante mais aussi la désertification de certaine région, notre patrimoine est aujourd'hui menacé, la plupart des éléments ayant perdu leur utilité et leur sens.



Le puits communal de notre village vient s'ajouter malheureusement à cette longue liste de monuments, d'édifices ou d'ouvrages qui, incontestablement aujourd'hui, méritent une attention particulière.

Situé à la croisée d'anciens chemins dont l'un rebaptisé récemment « chemin médiéval » il fera très prochainement, je l'espère, l'objet d'une étude de restauration et d'embellissement. Nous veillerons tout particulièrement aux normes de sécurité et nous nous engagerons à transmettre dans la mesure du possible l'authenticité de ce petit « bijou » aux futures générations.

Michel Noilhas



Compte-rendu de l'exposition des 9, 10 et 11 novembre 2014

Près de 350 personnes ont visité la première exposition de Baneuil accueillies, dès l'entrée, par 2 poilus, plus vrais que nature, œuvre de Jean-Paul Proust notre décorateur dont le talent est souvent exploité et reconnu.

Le but de cette exposition était triple :

1) Commémoration du centenaire de la Guerre 1914-1918.

4 noms oubliés ont été inscrits sur la nouvelle plaque du monument aux morts inaugurée par monsieur le Maire lors de la cérémonie du 11 novembre.

Beaucoup de documents concernant les soldats survivants, soigneusement conservés par la familles nous ont ravivé le souvenir de ces hommes que nous avons côtoyés dans le village et qui ne parlaient jamais de l'enfer où ils avaient vécu : Messieurs Javersac, Virolle, Camaret, Maury, Gouzou, Merle, Imbert, Rambaud...

2) Le village de Baneuil avant Guerre :

Des documents inédits et intéressants nous ont révélé le château tel qu'il était avec des cartes postales de 1908 et 1916, l'usine Rey à son installation à Fontenille en 1899, les vieilles demeures, fierté de notre village etc...

3) Le village après Guerre :

Le problème de l'eau à Baneuil, l'essor de Polyrey, l'agriculture, la vie au village avec ses fêtes, ses bals ont constitué l'essentiel.

Il y eut des moments particulièrement émouvants lorsque, devant le reportage de notre « poilu centenaire », 14 membres de sa famille se sont réunis pour un bouleversant témoignage de fierté et d'amour ou lorsque Maurice reconnu sa sœur Marcelle (Morte à 9 ans d'une méningite foudroyante), sur une photo de classe de 1932.

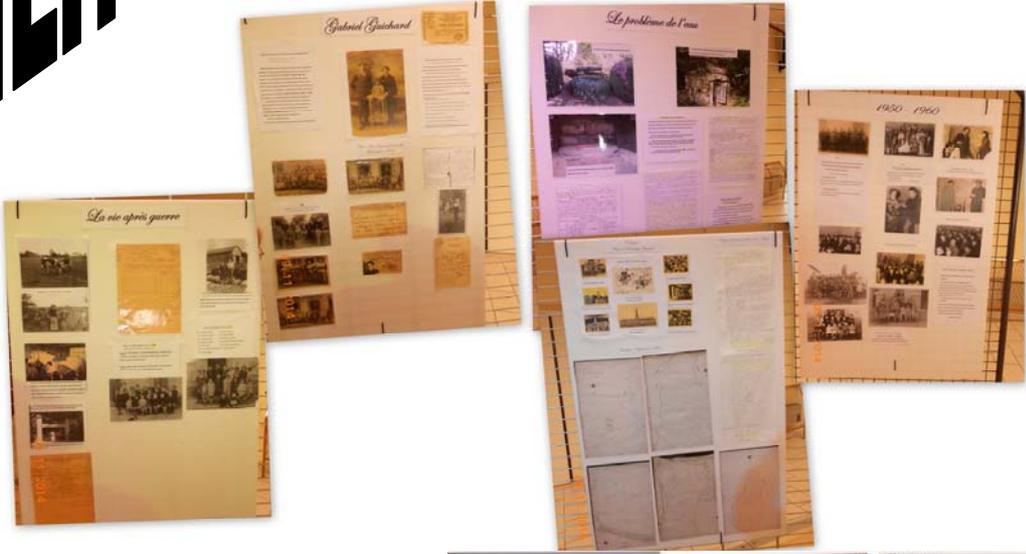
Je remercie toutes les personnes qui ont visité cette expo, montrant ainsi l'intérêt qu'elles portent à leur commune, celles qui ont prêté des documents et surtout

**la Municipalité pour son soutien et son aide précieuse quant à sa réalisation,
sans oublier l'artiste « PAULO ».**

Monique Fonmarty

BANEILH

Centenaire de la guerre 1914-1918



Maria et Claude



La magie de Noël à la ferme illuminée

Depuis 11 ans!!!!!!

Du 15 décembre au 15 janvier

Plus de 7000 personnes!!!!

*Nul besoin d'être un enfant pour
être émerveillé.!!!!!!*

*Un plaisir et un enchantement pour
petits et grands!!!!*

Quel travail!!!!!! BRAVO et MERCI



Éluminations de la commune



Plantation du norman

Les créations de Polo!!!



BANEUIL illuminé

Décembre 2014



CONCERT, MUSIQUE CLASSIQUE

**Au profit
du Téléthon**

Œuvres de Beethoven, Grieg, Rave

Sophie TBOUL, Pianiste

Stéphane ROUGIER, Violoniste

Eglise de BANEUIL



La mairie a reversé la somme de 545 € au profit du Téléthon



La soirée se termina autour d'un verre et de petits plaisirs sucrés.

Arbre de Noël



En présence du Maire, entouré de quelques élus, samedi 20 décembre la magie de Noël était au rendez-vous pour les enfants de Baneuil. Ils se sont retrouvés, accompagnés de leurs parents, à la salle des fêtes, pour un après-midi festif organisé par la mairie.

Spectacle, goûter, tous les enfants du village ont reçu un cadeau des mains du Père Noël.



Repas des Aînés

Avec ses tables nappées de blanc ,de bleu ,de jaune, la salle des fêtes de Baneuil avait déjà des airs de fête le dimanche 21 décembre à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux Séniors Baneuillais âgés de 60 ans et plus auxquels c'est ajoutée l'équipe municipale pleine d'entrain...

Un bon repas pour une journée très conviviale qui a été appréciée de tous.

Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres "nouveaux" séniors sont venus partager le repas. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif. Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver dès le mois de décembre prochain, probablement le 13 décembre 2015 pour ce rendez-vous incontournable .

"Nos anciens constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir, d'une expérience, ils méritent toute notre attention"





EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

BANEUIL lance un appel aux bénévoles

La mairie de BANEUIL porteur du projet de l'embellissement de notre village, fait appel à toutes les petites mains de tous âges.

Des ateliers ont été mis en place pour réaliser les fleurs et les décors, au rythme de deux jours par semaine.

Le mercredi après-midi de 15h00 à 18h00

Le jeudi soir 20h30 à 22h00.

Ces ateliers s'adressent à tous. Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste pour y participer. Chaque bénévole pourra s'organiser en fonction de son emploi du temps.

Si des bénévoles veulent en confectionner à leur domicile, possibilité de leur amener le matériel nécessaire, c'est avec plaisir que l'on se déplacera.

C'est aussi un point de rencontre de tous âges, un moment de convivialité, un lieu de sympathie. Nous passerons de bons moments tous ensemble.

Nous avons besoin de chacun de vous.

Soyez nombreux à nous rejoindre.

Nous comptons sur vous pour agir.

Pour tous renseignements complémentaires,
merci de contacter la mairie au 05.53.61.00.84

La municipalité

Comme chaque année
le réveillon de la st Sylvestre à
été
Organisé par l'Amicale Laïque.

L'Amicale Laïque
vous souhaite à
tous une excel-
lente année



C'est dans une bonne humeur,
en musique et autour d'un excellent repas que nous avons célébré

L'arrivée de la nouvelle année!!!!!!!!!!!!

Le Centre de LALINDE

La cérémonie des vœux des sapeurs pompiers de LALINDE s'est déroulée en présence de:

Serge MERILLOU Conseiller général et président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) - Christian BOURRIER Maire de LALINDE - Christian ESTOR président de la Communauté de communes des Bastides Dordogne Périgord (CCBDP) - Jean Marc PHILIPPY Commandant - Jean Yves DUPONT Colonel - des chefs de centre du secteur - des maires - Martial MEYNARD Commandant de la communauté de brigade LALINDE - STE ALVERE – Alain POMMIER major brigade du BUISSON DE CADOUIN, des sapeurs pompiers, des familles et des vétérans.

Daniel FARGUETTE chef du centre de LALINDE a évoqué 560 interventions sur l'année 2014 un chiffre en hausse, nous avons eu 34 interventions sur BANEUIL

L'effectif du centre de secours se compose de 25 pompiers 2 médecins 2 infirmières tous volontaires avec deux nouvelles recrues et une nouvelle infirmière.

Des récompenses ont été remises lors de cette soirée.

Le commandant Jean Marc PHILIPPY a donné quelques chiffres les effectifs du SDIS : 1650

-230 sapeurs pompiers professionnels 113 personnels administratifs et techniques et 1355 volontaires, y compris la santé et le médical, 75% des missions sont effectuées par des pompiers volontaires. Il a parlé d'un nouveau groupement de sécurité civile et gestion des Risques.

Le mot de la fin par le Président Serge MERILLOU « derrière le 18 il y a une organisation extrêmement huilée, car la mission du corps départemental est de porter assistance »

Claudette Grellety



Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements avant mars 2015 (Sécurité)

Publié le 30.10.2014 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils.

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée. Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent.

Combien de détecteurs de fumée installer ?

Il en faut au moins un par logement.

Où installer l'appareil ?

Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Qui installe le détecteur de fumée ?

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi, le propriétaire doit fournir le détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, le lui rembourser.

Qui s'en occupe : entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire ?

C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Où trouver un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie ?

Un modèle d'attestation figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013.

Pourquoi l'arrêté interdit-il d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles d'habitation ?

Une détection de fumée dans les parties communes déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.

À savoir : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.

Caractéristiques exigées :

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Obligation de vérification :

À partir du 8 mars 2015, la vérification de présence et du bon fonctionnement du détecteur sera faite au moment de la mise en location du logement lors de l'état des lieux d'entrée. L'obligation d'entretien et de remplacement du détecteur appartient à l'occupant du logement. Ainsi, dans un logement loué, le locataire doit veiller en cours de bail au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant et en remplaçant les piles ou le détecteur (en cas de défaillance).

Remise d'une attestation à son assureur

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Aucune sanction n'est actuellement prévue par la réglementation en cas de non installation du dispositif.

Les compagnies d'assurance ne pourront d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de leur obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie dans les logements.

Article proposé par Didier Molinié



Vous débordez d'idées ?????

Pour toutes vos suggestions, remarques...

Une boîte sera installée à
l'extérieur de la mairie.

Appréciations des administrés

Envoyé le 30/11/2014

Monsieur le Maire,

Nous tenons à vous renouveler nos remerciements pour l'opportunité que vous avez offerte aux Baneuillais d'entendre un concert de cette qualité en l'église de Baneuil. D'après les échanges intervenus tout de suite après le concert, nous étions unanimes à penser que Sophie Teboul et Stéphane Rougier nous ont fait beaucoup d'honneur en venant jouer dans notre village. Qu'ils en soient vivement remerciés par votre intermédiaire, d'autant qu'ils offriraient ce concert au téléthon. Nous espérons bien que l'église de Baneuil pourra à nouveau résonner au son d'instruments de musique et qu'un public plus nombreux pourra venir découvrir le plaisir d'entendre des musiciens en toute convivialité.

Le moment d'échange après le concert était bien agréable et chouquettes délicieuses!!!!!! Nous avons également apprécié les décorations qui illuminent le bourg.

Merci à chacun de ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Bien cordialement.

Elisabeth et Jean-Guy NANTET

Le Terme , 19-11-2014

Aux cantonniers,

Merci pour nettoyer (débroussailler et souffler les feuilles) du chemin rural Impasse du Terme du mardi passé.

Impeccable maintenant.

MARCEL Van Den Bungelaar et Josée Leyten

Merci nous leur avons transmis!!

Après 10 mois d'activités au sein de la commune, une mise au point me paraît utile. Je tiens à informer certaines personnes qui se permettent des jugements sur ma vie privée, des propos diffamatoires ou des jugements sur ma façon de gérer la commune, que je n'hésiterais pas à prendre des mesures adéquates auprès de la gendarmerie ou des services compétents.

En me présentant sur la liste de Thierry Deguilhem (Agir ensemble) les Baneuillais avaient une envie de changement.

Je me suis présentais comme simple conseiller, élu avec 134 voix représentant 53 pourcent de la population.

Suite aux résultats, le conseil municipal m'a confié le poste de premier adjoint.

Rôle que j'essaie d'assumer pour le mieux en me servant de mon parcours professionnel , car il s'avère qu'une commune est également **un organisme** aux services des administrés.

Considérant que je pourrais commettre des erreurs et que nul n'est parfait, je vous demanderai donc de ne pas hésiter à m'en parler directement (afin de ne pas faire circuler les « on dit » ou n'importe quoi).

Restant ouvert à toutes discussions franches, « tolérance et indulgence sont Mère de vertu »

Yves PEREIRA

Nous réitérons nos remerciements à la personne qui pour Monsieur le Maire et son premier adjoint il

n'est plus anonyme.

Remerciant la municipalité précédente d'avoir mise en place la vidéo surveillance.

Nous l'invitons à nous rejoindre, participer à l'élaboration du Baneuil infos ceci afin de lui éviter de s'arrêter sur le passage clouté à la levée du jour et de prendre des risques lors de la dépose de son enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie, nous lui adressons également nos meilleurs vœux.

Thierry DEGUILHEM

Yves PEREIRA